

DOSSIER DE CANDIDATURE

ÉVÈNEMENT COMPLÈTEMENT PAF !

L'association POTES AU FEU organise
un événement céramique en deux volets :

un marché CÉRAMIQUE expo vente

& une expo artistique de pièces uniques et magistrales en concours autour du thème
« Ivresse de l'Art et Art de l'Ivresse » (documentation thématique jointe)

dates de l'événement : **23-24 juillet 2022**

Lieu : 54460 LIVERDUN Château Corbin et Ville médiévale

date limite de remise du dossier de candidature pour l'expo concours Ivresse de l'Art : **31 mai 2022**

date limite d'inscription pour le marché céramique expo vente : **31 mai 2022**

Il est possible de participer aux deux volets de l'événement indépendamment
(expo vente **et/ou** expo pièce artistique)

contact : 06 20 09 86 36

contact@potesaufeu.art



**POTES
au FEU**

association de potiers
plasticiens céramistes
www.potesaufeu.art

Dossier pages suivantes :

1 / LA PIÈCE sur le thème : Ivresse de l'Art et Art de l'Ivresse

1 a / FORMULAIRE pré candidature

2 / L'EXPO VENTE

2 a / FORMULAIRE inscription EXPO VENTE

1 / LA PIÈCE sur le thème Ivresse de l'Art et Art de l'Ivresse :

Chaque artiste céramiste s'inscrivant AU VOLET CRÉATIF de **Complètement PAF !** est invité à produire une pièce céramique magistrale, unique ou multiple, qui fait écho au thème « **Ivresse de l'Art et Art de l'Ivresse** ».

Il est possible de participer aux deux volets de l'événement indépendamment (expo vente et/ou expo pièce artistique)

Les œuvres sélectionnées sur pré dossier par le jury feront l'objet d'une exposition sur les deux jours de l'événement.

- le transport aller et retour de l'œuvre est à la charge de l'artiste
 - l'œuvre, pièce unique ou multiple et sa mise en place ne doivent pas nécessiter le recours à des engins de levage pour la mise en place ni de suspension pour la présentation, à moins que celle-ci intègre le dispositif – cependant si cette clause cela devait contrarier un projet créatif hors-pair, merci de contacter POTES AU FEU ;-)
 - les cartels et panneaux sont fabriqués par POTES AU FEU à partir des données collectées auprès des artistes
 - les soclages (sauf mention spéciale de l'artiste) sont fabriqués par POTES AU FEU
 - l'artiste autorise POTES AU FEU à toutes les captures images et son pour présenter l'œuvre et communiquer. POTES AU FEU signe chaque diffusion du nom de l'artiste et du titre de l'œuvre
 - les œuvres sont remises à POTES AU FEU la veille de l'événement ou le 1er jour de l'événement avant l'ouverture au public
 - les journées d'exposition ont lieu les 23 et 24 juillet
- Le public visitant l'exposition élira au vote l'œuvre phare pour désigner LE PRIX du Public
Un jury constitué produira les voix pour désigner l'œuvre élue pour LE PRIX du Jury
Le vote du public sur deux jours est dépouillé le 24 juillet à 17 heures
Le vote du Jury est rendu le 24 juillet à 17 heures
La remise des prix s'ensuit aux alentours de 18 h 30
L'artiste céramiste élu par le Jury recevra un prix de 500 euros
L'artiste céramiste élu par le Public recevra un prix de 200 euros

Si une opportunité d'événement artistique se présentait au-delà de l'événement COMPLÈTEMENT PAF, les 9 œuvres préférées désignées par le vote du public et du Jury composeraient une exposition qui proposée par PAF à des galeries ou manifestations courant 2023-2024. Les Œuvres seraient collectées par POTES AU FEU à ces fins aux dates retenues, les artistes seraient alors recontactés par l'association.

A PRODUIRE POUR CANDIDATER à l'expo artistique :

- dans un pré dossier l'œuvre céramique est décrite dans sa proposition artistique et démarche créative.
- l'œuvre est décrite dans ses matériaux de fabrication, ses dimensions et estimation de poids. (maximum emprise au sol de 50 cm² / envergure max 70 cm / hauteur max 80 cm)

NB. Si l'artiste souhaite exposer plusieurs œuvres (limitation à 3), la requête peut être étudiée dans la mesure des places disponibles – l'Artiste doit cependant désigner une seule œuvre en concours.

- le pré dossier de présentation est à livrer à contact@potesaufeu.art **avant le 31 mai**.
- La réponse est donnée sous 7 jours au candidat
- les frais de participation à l'exposition sont de 17 euros et représentent le coût d'adhésion à l'association. Ils ne sont pas dus une seconde fois en cas de participation à l'expo-vente, cf. article Nb 2

L'association POTES AU FEU est heureuse d'accueillir votre pré-candidature pour l'évènement **Complètement PAF !** 23-24 juillet 2022
CRÉATION d'une œuvre CÉRAMIQUE sur le thème « Ivresse de l'Art et Art de l'Ivresse »

1 a / FORMULAIRE pré candidature « Complètement PAF ! » Création d'une œuvre

Nom / Prénom
Nom d'artiste
Statut : ARTISTE/ ARTISAN / MAISON DES ARTISTES / PROFESSION AUTRE / ÉTUDIANT
téléphone
mail
site internet, Facebook, Instagram etc.
description du projet, intentions artistiques
description de la pièce, unique ou multiple
matériaux
dimensions (estimation) LxHxh
estimation poids
éventuelles particularités de montage en exposition

2 / L'EXPO VENTE :

Nb 1

La manifestation se déroule sur 2 jours

La manifestation accueille des artistes céramistes pour l'exposition et la vente de leurs œuvres et productions

Il est possible de participer aux deux volets de l'événement indépendamment (expo vente et/ou expo pièce artistique)

Les artistes exposants sont invités à se présenter sur les deux journées

La manifestation se déroule en extérieur et intérieur

Les artistes exposants viennent avec leur propre mobilier d'exposition, les tentes sont fournies par l'association pour les stands en extérieur

L'association PAF est accueillante, aide les exposants et trouve des solutions aux problématiques logistiques !

Nb 2

DROITS D'inscription 42 euros (17+25)

voir détail article Nb 8

Ces 42 euros permettent à l'association d'engager les frais nécessaires à l'organisation de la manifestation, faire des annonces de presse

Les exposants Adhérents à l'association, ou ayant déjà réglé la part des 17 euros dans l'année calendaire lors d'une manifestation antérieure, ont à s'affranchir uniquement de la part des 25 euros

le règlement est à fournir par chèque bancaire

à l'ordre de : "association POTES AU FEU "

à expédier à l'adresse :

Association POTES AU FEU 343 avenue SAINT EXUPÉRY 54460 LIVERDUN

Nb 3

INSCRIPTION

Fiche de contact à remplir en fin de ce document et à retourner à contact@potesaufeu.art

POTES AU FEU et son comité de sélection feront une réponse à chaque candidature dans les 3 jours suivant la date limite du 31 mai 2022.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 31 mai 2022

Nb 4

Chaque artiste exposant s'engage à

-venir avec son mobilier

-installer son stand le 22 juillet après-midi ou 23 juillet matin avant 11h

-être présent aux heures d'ouverture de son stand 11h-19h

-respecter les horaires pour le démontage de son stand (19h le 24 juillet)

-laisser l'emplacement occupé non détérioré, en état de propreté et évacuer ses déchets

Nb 5

Les exposants pendant toute la durée de l'événement se chargent des ventes de leurs créations

Aucune commission sur les ventes ne sera demandée aux

artistes exposants par l'association POTES AU FEU, ni par le site d'accueil

Les artistes exposants s'engagent à ne vendre que leurs propres œuvres au cours de la manifestation (aucune revente d'objets de séries et commerciaux n'est autorisée)

Nb 6

Le transport et la manutention des créations sont à la charge exclusive des exposants. Les emballages et protections ne peuvent être stockés sur le site d'exposition.

Nb 7

L'association POTES AU FEU et le site accueillant ne sont pas responsables des œuvres déposées et exposées.

Les assurances de POTES AU FEU couvrent les éléments et actions organisationnelles de l'événement, chaque artiste exposant contracte une assurance personnelle

Nb 8

Toute inscription à la manifestation en tant que artiste exposant inclut dans son tarif une adhésion à l'Association POTES AU FEU au statut d'adhérent premier niveau (17 euros). Cela n'entraîne aucune obligation contractuelle pour l'artiste adhérent exposant, et lui permet d'exposer au sein de l'organisation associative. L'artiste exposant ne sera pas redevable de cette cotisation une seconde fois dans le cours de l'année d'adhésion s'il venait à s'inscrire à une autre manifestation de l'association

Nb 9

Chaque artiste exposant autorise POTES AU FEU à le photographier, filmer, pendant l'événement. Idem pour ses œuvres exposées lors de l'évènement. POTES AU FEU utilisera ces images à des fins de communication autour de ses actions. Autant que possible les œuvres sont associées au nom de leur auteur quand elles sont isolées dans une mise en page. Les artistes exposants peuvent fournir des images siglées à POTES AU FEU

Nb 10

Aucune annulation ne peut donner lieu à remboursement d'inscription si elle est formulée par l'exposant à moins de 15 jours de l'événement. Les raisons d'annulation liées à des mesures sanitaires engagent un remboursement des frais d'inscription.



**POTES
au FEU**

association de potiers
plasticiens céramistes
www.potesaufeu.art

23-24 juillet 2022

contact :

énache au 06 20 09 86 36

contact@potesaufeu.art

L'association POTES AU FEU est heureuse d'accueillir votre candidature
pour l'évènement **Complètement PAF !**
EXPOSITION VENTE CÉRAMIQUE les 23-24 juillet 2022

2 a / FORMULAIRE inscription EXPO VENTE

NOM PRÉNOM
NOM D'ARTISTE
TÉLÉPHONE PORTABLE
MAIL
ADRESSE
SITE WEB, Facebook, INSTAGRAM etc.
ARTISAN <input type="checkbox"/> AUTO ENTREPRENEUR <input type="checkbox"/> MAISON DES ARTISTES <input type="checkbox"/> PROFESSION AUTRE <input type="checkbox"/> : -----
SIRET
TECHNIQUE, TYPE DE PIÈCES
PRÉSENTATION il est possible de livrer quelques photographies de vos pièces par wetransfer à : contact@potesaufeu.art